

6

FOCUS SUR LES FILIERES BIO ANIMALES



Les filières laitières biologiques

3 424 fermes avaient une production de lait biologique ou en conversion en France en 2012

■ Fin 2012, il y avait en France 2 137 éleveurs de vaches laitières, 286 de brebis laitières et 674 de chèvres certifiées bio, soit 3 097 ateliers laitiers bio au sein de 2 953 fermes (sachant qu'un producteur peut combiner sur son exploitation plusieurs ateliers de production). Le nombre de ces éleveurs a progressé de 16,1% par rapport à 2011.

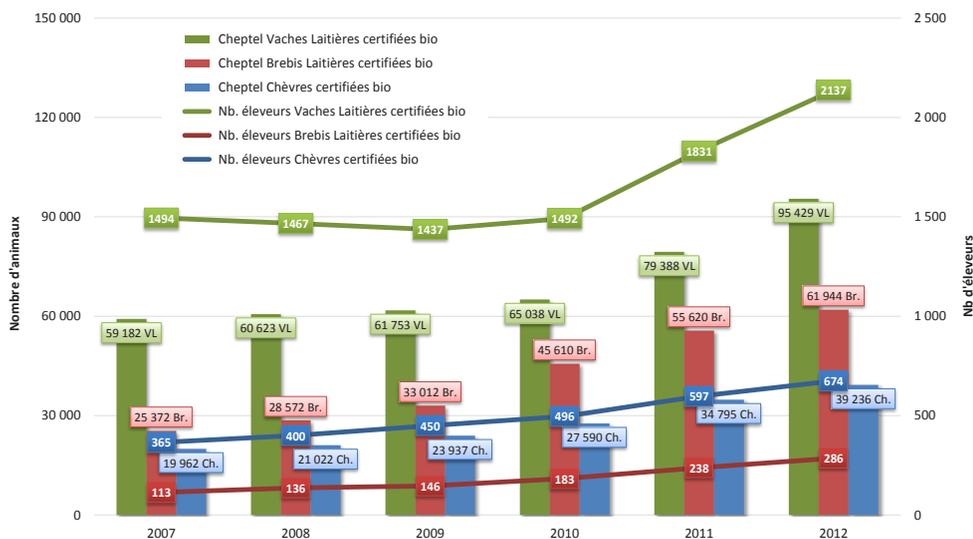
■ Cette même année, on dénombrait également 780 éleveurs laitiers avec des animaux en conversion : 703 avaient des vaches laitières en conversion, 13 des brebis laitières et 76 des chèvres.

■ Au total, il y avait 3 424 éleveurs laitiers avec des cheptels certifiés bio ou en conversion en France en 2012, soit 14,3% des exploitations bio françaises.



Concours photo Agence BIO 2013 - Rose-Marie LOISY

Evolution du nombre d'éleveurs et des cheptels de vaches laitières, brebis laitières et chèvres certifiées bio



356 621 ha certifiés bio et en conversion chez ces éleveurs laitiers

■ Il s'agissait en majorité de surfaces fourragères, avec plus de la moitié de ces surfaces toujours en herbe et 46% de cultures fourragères. Le reste était essentiellement consacré aux grandes cultures (44 515 ha, soit 22% des surfaces françaises de grandes cultures bio).

■ Seulement 9% de ces surfaces étaient en période de conversion en 2012 (contre 17% dans l'ensemble des exploitations).

201 établissements avec une activité de collecte, conditionnement ou transformation de laits bio en 2012

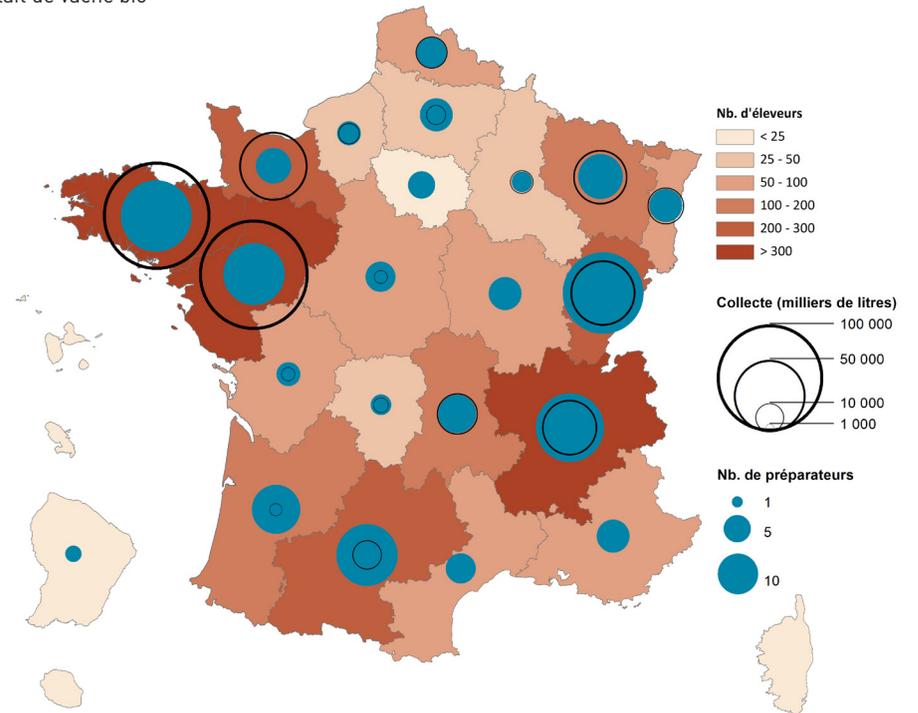
■ Plus de la moitié de ces établissements a collecté du lait bio. 80% du lait bio a été collecté par 15% des entreprises, spécialisées bio ou non.

■ 79% des établissements ont conditionné ou transformé du lait bio. Parmi ces établissements, plus d'un sur dix était spécialisé en bio et près de la moitié exerçait une double activité de collecte et de conditionnement/transformation de lait biologique.



Concours photo Agence BIO 2013 - Rose-Marie LOISY

Répartition en 2012, des éleveurs laitiers et des préparateurs* certifiés en lien avec la collecte de lait de vache bio



* entreprises de collecte, conditionnement et/ou transformation de lait et/ou de produits laitiers. Les régions dont la collecte n'est pas précisée sont sous secret statistique.

447 millions de litres de lait de vache bio collectés en 2012

La collecte de lait de vache bio correspondait à **1,9% de la collecte nationale** de lait de vache en 2012. L'augmentation de la collecte, réamorcée en 2008, s'est accentuée en 2012 avec **une progression de 34% en 2012 par rapport à 2011** et de **92%** par rapport à 2008.

Avec 242,4 millions de litres de lait de vache bio au cours du premier semestre 2013, la collecte a continué à progresser à un rythme plus modéré : **+3,9%** par rapport au premier semestre 2012.

Evolution de la collecte de lait de vache biologique de 1998 à 2012



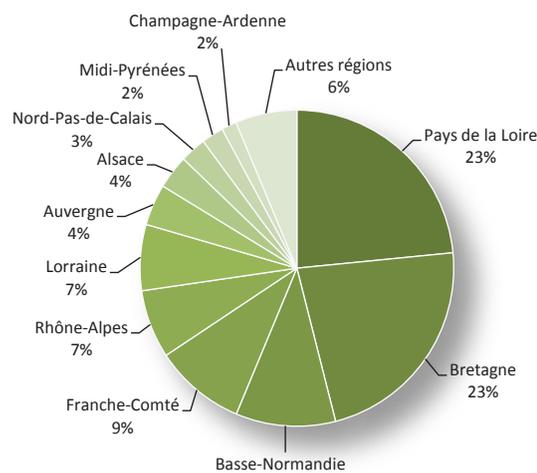
Source : enquête annuelle laitière SSP et enquête mensuelle laitière FranceAgriMer (révision 2013)

Deux tiers des livraisons de lait de vache bio dans quatre régions

Les quatre principales régions de production rassemblent **57% des éleveurs de vaches laitières bio, 64% du cheptel et 66% de la collecte de lait bio** :

- **Pays de Loire** (104,9 millions de litres, soit 23% des livraisons françaises de lait de vache bio, en augmentation de 30% par rapport à 2011),
- **Bretagne** (101 millions de litres, soit 23% des livraisons françaises de lait de vache bio, en augmentation de 40% par rapport à 2011),
- **Basse-Normandie** (46 millions de litres, en augmentation de 31% par rapport à 2011),
- **Franche-Comté** (42 millions de litres, en augmentation de 13% par rapport à 2011).

Répartition des livraisons de lait de vache bio en 2012



Source : enquête annuelle laitière SSP

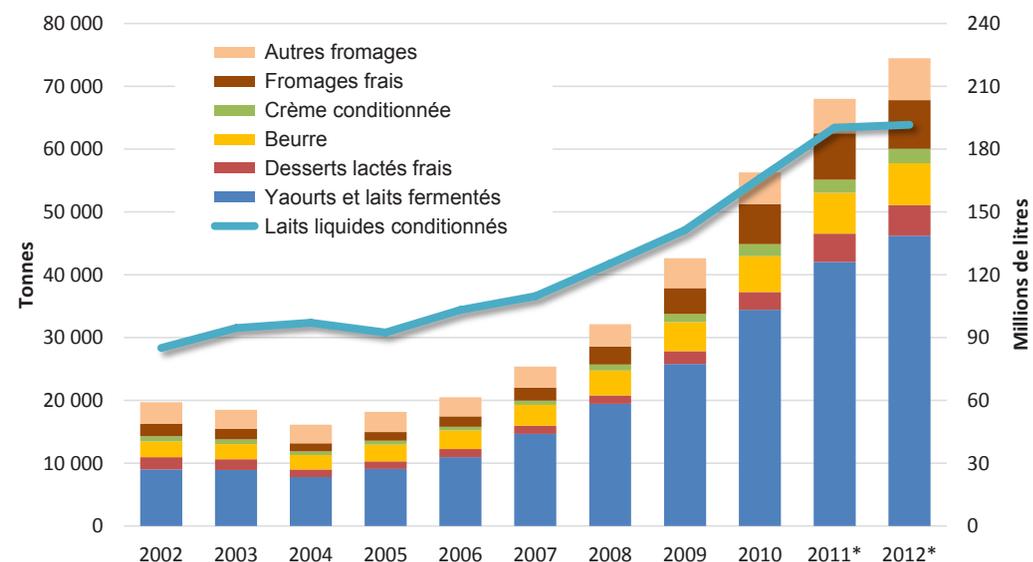
Des augmentations plus ou moins fortes suivant les familles de produits

Le lait biologique est transformé en **sept familles de produits laitiers** : lait de consommation, yaourts et laits fermentés, crèmes dessert, fromages frais, beurres, crèmes fraîches et fromages affinés.

En 2012, toutes les catégories de fabrications ont progressé : fromages (+12%), crème conditionnée (+12%), yaourts et laits fermentés (+10%), desserts lactés frais (+8%), beurre (+2%), laits conditionnés (+1%).

Les volumes de produits laitiers bio fabriqués au cours du premier semestre 2013 par rapport à la même période de 2012, ont tous progressé. Les taux de croissance les plus élevés ont concerné les laits liquides conditionnés (+14%), les desserts lactés (+9%) et la crème conditionnée (+7%).

Répartition du lait de vache collecté et valorisé en bio par famille de produits laitiers



* Depuis 2011, le volume des yaourts et laits fermentés comprend le volume de produits nature au lait de vache ainsi (20 843 tonnes en 2011 et 21 475 tonnes en 2012) ainsi que le volume de produits aromatisés ou aux fruits pour tous les types de lait bio (18 028 tonnes en 2011 et 20 920 tonnes en 2012).

Source : enquête annuelle laitière SSP

Evolution de la collecte de lait de vache biologique et des utilisations de 2002 à 2012 (hors vente directe)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol./11	Part Bio
Total collecte (millions de litres)	202	215	225	219	223	235	233	255	277	334	447	34,0%	1,9%
Laits liquides conditionnés (millions de litres)	85	95	97	92	103	110	125	141	166	190	192	0,7%	5,4%
Yaourts et laits fermentés (tonnes)	8 979	8 910	7 767	9 082	10 947	14 664	19 434	25 771	34 397	42 046	46 223	9,9%	2,7%
Desserts lactés frais (tonnes)	1 989	1 716	1 234	1 193	1 285	1 275	1 338	2 054	2 866	4 489	4 857	8,2%	0,7%
Crème conditionnée (tonnes)	830	754	607	620	587	659	945	1 280	1 910	2 075	2 320	11,8%	0,6%
Beurre (tonnes)	2 486	2 402	2 265	2 677	2 957	3 368	3 976	4 630	5 713	6 516	6 663	2,3%	1,9%
Fromages frais (tonnes)	1 960	1 689	1 300	1 384	1 679	2 037	2 893	4 130	6 364	7 385	7 743	4,9%	1,2%
Autres fromages (tonnes)	3 462	3 023	2 948	3 192	3 036	3 381	3 524	4 752	5 035	5 517	6 675	21,0%	0,6%

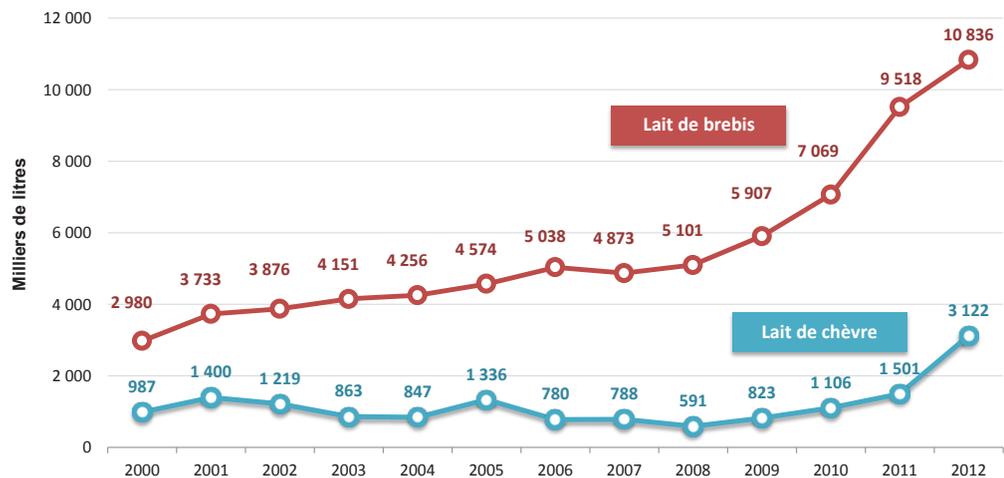
Source : enquête annuelle laitière SSP

10,8 millions de litres de lait de brebis bio et 3,1 millions de litres de lait de chèvre bio collectés en 2012

18 établissements assuraient la collecte du lait de brebis bio et 11 du lait de chèvre bio. Les **laits biologiques de brebis et de chèvre** représentaient respectivement **4,1% et 0,6% de la collecte nationale** en 2012. Le volume de lait de chèvre bio collecté a continué de progresser fortement : +108% par rapport à 2011. La collecte de lait de brebis a augmenté de 14%.



Evolution de la collecte de laits de brebis et de chèvre biologiques de 2000 à 2012



Source : enquête annuelle laitière SSP

Le principal département de collecte du **lait de brebis** biologique est l'**Aveyron**. Les principales régions de collecte du **lait de chèvre** biologique sont l'**Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes**.

Les **fromages de brebis (1 464 tonnes)** et de **chèvre (698 tonnes)** représentaient respectivement **8,8% et 4,2% des fabrications totales de fromages biologiques hors vente directe** (16 580 tonnes en 2012). En 2012, **37% des fromages frais de brebis** produits en France étaient bio.

Evolution des volumes de fromages de brebis et de chèvre bio (hors vente directe)

Fromages (tonnes)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol./11	Part bio
Fromages frais de brebis	49	55	56	68	84	130	144	234	206	274	536	95,7%	37,2%
Autres fromages de brebis	397	587	509	434	451	458	415	462	551	666	928	39,4%	1,6%
Fromages frais de chèvre	9	4	16	10	8	2	25	253	372	609	698	14,7%	0,7%
Autres fromages de chèvre	34	50	40	50	58	90	86						

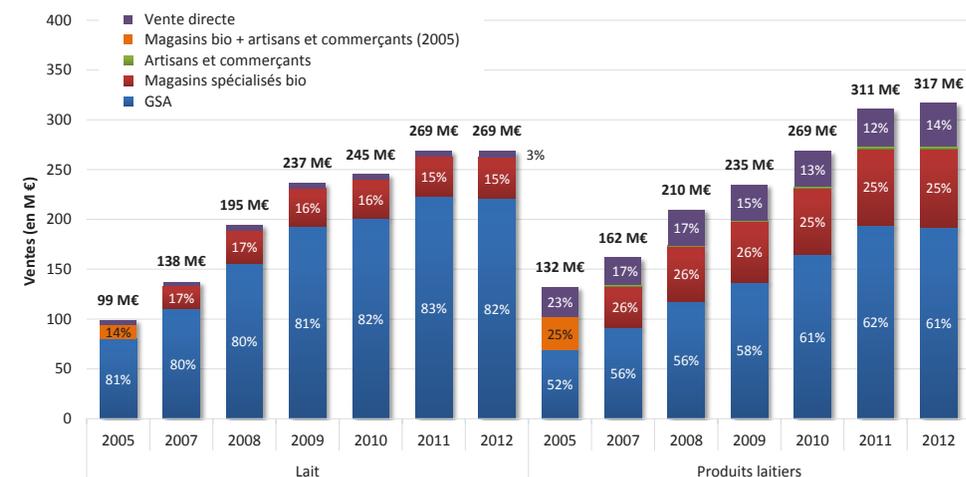
Source : enquête annuelle laitière SSP

Un marché estimé à 585 millions d'euros en 2012, en progression de 0,9% par rapport à 2011

Le marché du lait bio fut stable par rapport à 2011 en raison d'une augmentation des volumes vendus de 5% avec une baisse des prix à la consommation de 5%. Il a globalement progressé pour les produits laitiers (+1,6%).

Le lait et les produits laitiers représentent **15% en valeur du marché total des produits bio**.

Evolution du marché du lait et des produits laitiers bio en France par circuit de distribution



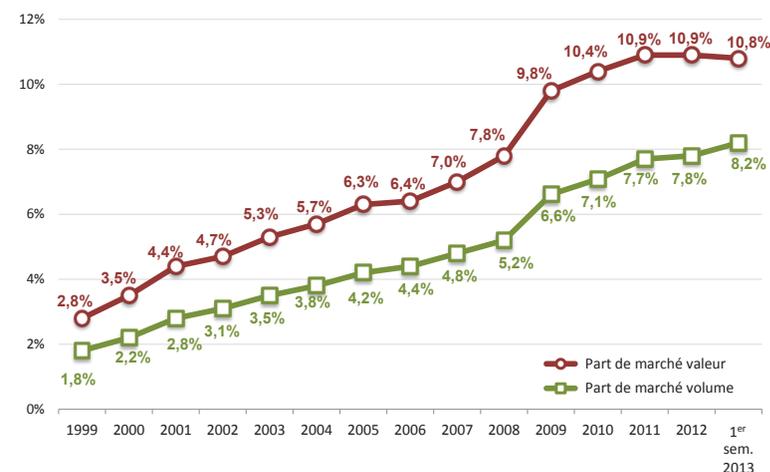
Source : Agence BIO/AND

La part de marché du lait bio en GMS a dépassé 10% en valeur et 8% en volume

Après avoir pratiquement quadruplé en 12 ans, la part de marché en valeur des laits biologiques en GMS (hors hard-discount) a peu varié depuis 2009. La part de marché en volume continue de progresser, elle a été multipliée par 4,3 en 12 ans. Elle a atteint 8,2% au premier semestre 2013.

D'après les données recueillies par le CNIEL avec le panel distributeurs IRI, **les ventes de lait liquide bio en GMS (hors hard discount) ont augmenté de 3,0% en volume au cours du premier semestre 2013** par rapport au premier semestre 2012, **mais baissé de 3,1% en valeur**.

Evolution de la part de marché du lait bio dans les ventes totales de lait en GMS (hors hard-discount)

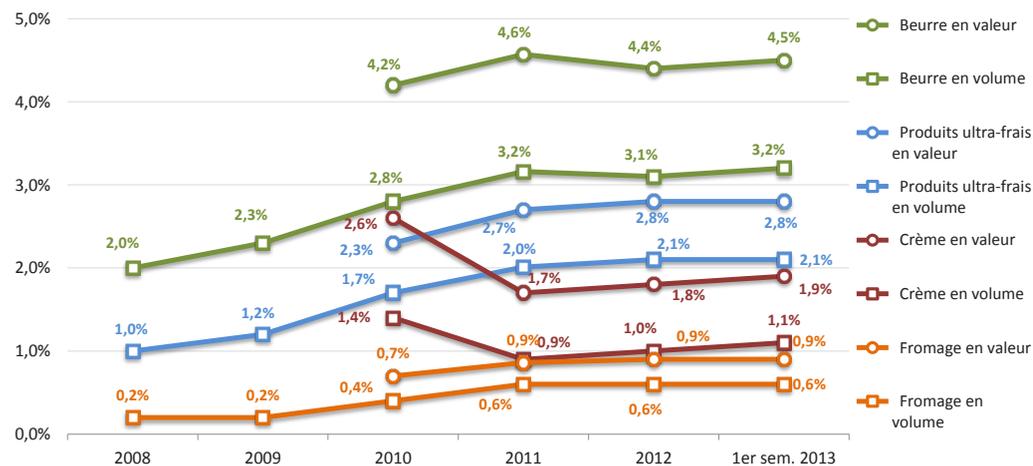


Source : CNIEL/IRI

■ Les parts de marché du beurre et de la crème ont progressé au premier semestre 2013, tandis que celles des produits ultra-frais et du fromage sont restées stables.

■ En 2012, plus de 90% des laits bio consommés en l'état ou transformés provenaient de France. En 2013, cette part a encore augmenté. Quelques «exportations» tendent à se développer.

Evolution des parts de marché de certains produits laitiers bio en GMS (hors hard-discount)



Source : CNIEL/IRI



Les filières viandes bovines, ovines et porcines biologiques

6 622 fermes d'élevage bovin, ovin ou porcin biologique ou en conversion en France en 2012

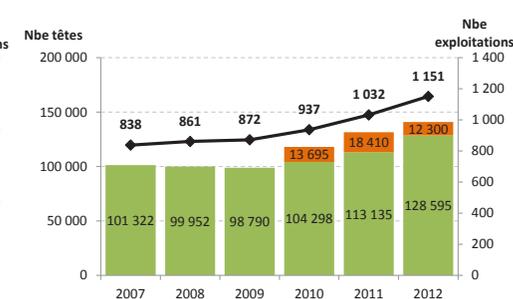
■ Fin 2012, la France comptait 2 656 élevages de vaches allaitantes, 2 137 de vaches laitières, 1 454 d'ovins et 563 de porcins certifiés bio, soit **6 810 ateliers certifiés bio avec une production bovine, ovine ou porcine** au sein de 5 737 exploitations (un producteur peut combiner plusieurs ateliers). Le nombre de ces éleveurs a progressé de 12% par rapport à 2011. En outre, 1 979 exploitations avaient un atelier au moins partiellement en conversion : 923 avaient des vaches allaitantes en conversion, 703 des vaches laitières, 52 des porcins et 301 des ovins en conversion. Au total, 6 622 éleveurs étaient engagés dans la bio, soit 28% des exploitations bio en 2012.

Évolution du nombre d'élevages et des cheptels de vaches allaitantes, brebis viande, truies et porcs charcutiers entre 2007 et 2012

Vaches allaitantes



Brebis viande



Truies



Porcs charcutiers



i Pour plus de détail sur les cheptels laitiers voir le chapitre « Lait » des Chiffres clés

Des cheptels en expansion

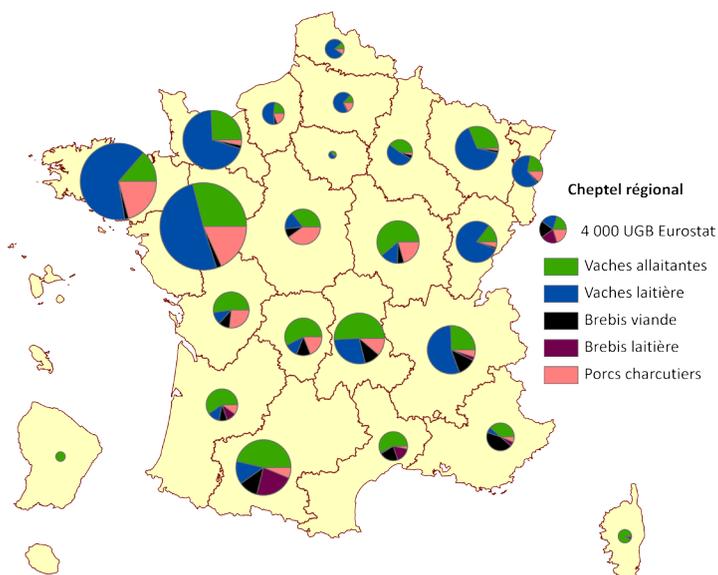
Entre 2009 et 2012, les cheptels de bovins, ovins et porcins bio n'ont cessé de croître. Ils atteignaient en 2012 :

- **89 673 vaches allaitantes**, soit une croissance de 17% depuis 2011 (+43% par rapport à 2009) ;
- **95 429 vaches laitières**, soit une croissance de 20% depuis 2011 (+55% par rapport à 2009) ;
- **128 595 brebis viande**, soit une croissance de 14% depuis 2011 (+30% par rapport à 2009) ;

- **61 944 brebis laitières**, soit une croissance de 11% depuis à 2011 (+88% par rapport à 2009) ;
- **7 321 truies reproductrices** et **106 915 porcs charcutiers**, soit des croissances respectives depuis 2011 de 5% et 13% (+50% et +58% par rapport à 2009).

Les cheptels bio sont répartis inégalement sur le territoire national avec des spécialisations régionales.

Répartition des cheptels bovins, ovins et porcins certifiés en 2012



Source : Agence BIO/OC

Chaque filière viande est dans une situation spécifique. Le secteur bovin est confronté à une valorisation hors des circuits bio d'une partie de la production. Le secteur ovin, aussi confronté à une valorisation partielle hors des circuits bio, est tributaire de la saisonnalité de la production. La filière porcine doit faire face au prix de l'aliment et relever le défi de la valorisation en bio de toutes les parties de la carcasse.

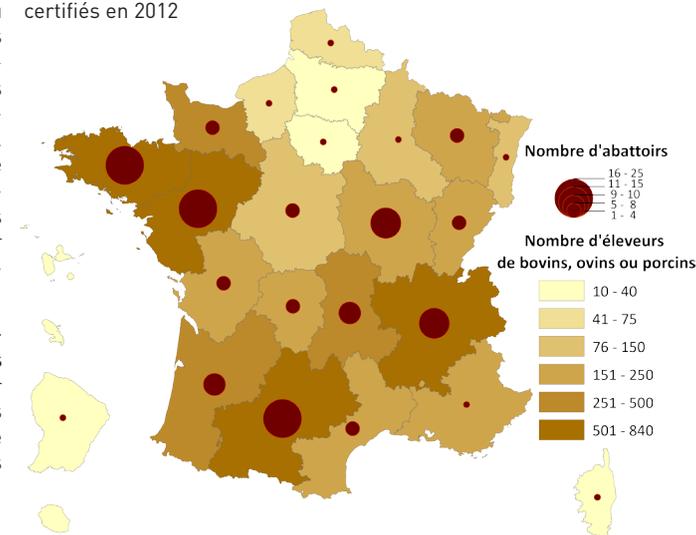


La filière viandes bio se structure

La filière viandes implique de nombreux acteurs de l'éleveur au consommateur. Pour rester dans la filière bio, les animaux certifiés doivent être abattus dans des abattoirs certifiés bio afin d'assurer la traçabilité réglementaire. De même, les ateliers de découpe et les boucheries artisanales auxquels sont destinés les carcasses bio doivent être labellisés pour élaborer des viandes et préparations bio.

En 2012, **175 abattoirs de bovins, ovins ou porcins certifiés pour l'abattage en bio** (+9% par rapport à 2011) étaient répartis sur le territoire national avec une densité plus forte dans les zones d'élevage.

Répartition des éleveurs et des abattoirs de bovins, ovins et porcins certifiés en 2012



Source : Agence BIO/OC ; INTERBEV
Observatoire des viandes biologiques de la Commission BIO d'INTERBEV

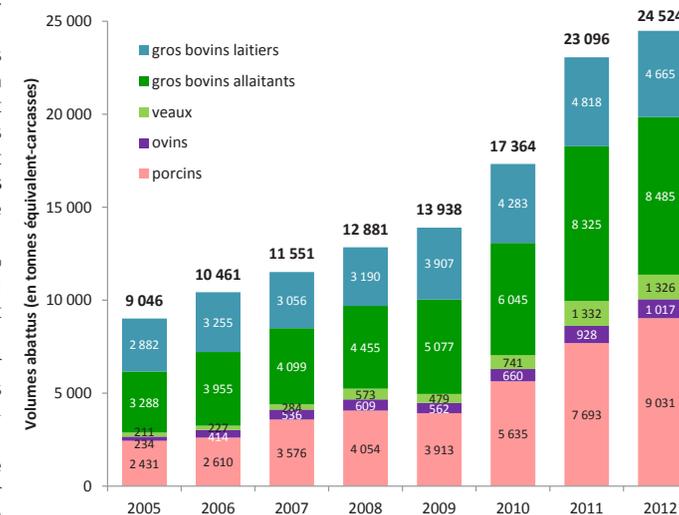
Les tonnages bio abattus ont doublé en cinq ans

Les volumes d'animaux abattus ont doublé entre 2007 et 2012 reflétant ainsi l'augmentation de la production d'animaux et la structuration des filières.

Entre 2011 et 2012, les abattages tendaient à se stabiliser. Ainsi en 2012, les tonnages comprenant les ventes en filières organisées et en vente directe atteignaient **24 524 tonnes de carcasses** (+6% par rapport à 2011) qui se composaient de :

- 9 031 tonnes de porcins (+17% par rapport à 2011) dont 92 291 têtes de porcs charcutiers et 2 297 têtes de truies ;
- 1 017 tonnes d'ovins (+10% par rapport à 2011) dont 50 245 têtes d'agneaux et 6 001 têtes de brebis ;
- 24 006 têtes ou 8 485 tonnes de gros bovins allaitants (+2% par rapport à 2011), 9 706 têtes ou 1 326 tonnes de veaux (stable par rapport à 2011) et 15 476 têtes ou 4 665 tonnes de gros bovins laitiers (3% par rapport à 2011).

Évolution des volumes d'animaux abattus en filières organisées et vente directe



Source : Observatoire des viandes biologiques de la Commission BIO d'INTERBEV
N.B. A compter de 2011, les ventes directes ont été évaluées et prises en compte dans les volumes.

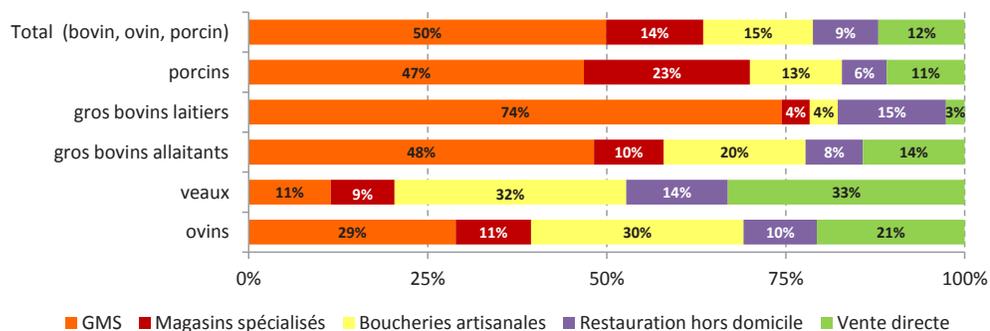
Une répartition des parts de marché des circuits de distribution variable selon les viandes

■ En 2012, tous animaux confondus, la moitié de la viande (exprimée en tonnes équivalent-carcasse) bio était distribuée en grandes et moyennes surfaces. Les parts respectives des magasins spécialisés bio, des boucheries artisanales, de la restauration hors domicile (RHD) et de la vente directe oscillaient entre 9% et 15%. Cette répartition entre circuits de distribution est stable d'une année sur l'autre. Cependant, les parts de marché des circuits de distribution varient en fonction des viandes. Ainsi, en 2012 :

- les 3/4 des volumes de gros bovins laitiers ont été vendus via les GMS ;

- les gros bovins allaitants étaient destinés pour plus de la moitié aux GMS et pour 1/5 aux boucheries artisanales ;
- les veaux, par contre, étaient voués pour un tiers à la vente directe, et, pour un autre tiers à la boucherie artisanale ;
- s'agissant des ovins, GMS et boucheries artisanales distribuait chacune 30% des volumes et 21% allaient en vente directe ;
- les porcins étaient commercialisés pour près de la moitié en GMS. Par ailleurs, les magasins spécialisés distribuait 23% de volumes.

Répartition des volumes de viandes par circuit de distribution en 2012



Source : Observatoire des viandes biologiques de la Commission BIO d'INTERBEV

Le marché des viandes bovines, ovines et porcines bio estimé à 345 millions d'euros en 2012

■ Entre 2011 et 2012, le marché des viandes bovines, ovines et porcines bio a crû au rythme des volumes abattus (+6%). Néanmoins, les tendances des marchés par espèce témoignaient d'évolutions de prix contrastées :

- bovins : des volumes stables mais croissance de 6% du marché ;
- ovins : l'évolution des volumes produits et du marché sont concordants (+7% pour le marché) ;
- porcins : le marché a crû en volume de 17% mais seulement de 8% en valeur (2% pour les salaisons), montrant un effet prix.

Évolution du marché des viandes bio et répartition par circuit de distribution en 2012

Stade de détail (Millions €)	2007	2008	2009	2010	2011	2012						
						Total 2012	Evol. / 11	GSA	Mag. spécialisés bio	Artisans-commerçants	Vente directe	% appro. extérieurs
Viande bovine	109	112	136	146	159	169	6%	107	10	27	25	0%
Viande porcine	27	36	40	52	58	63	8%	33	13	7	10	1%
Viande ovine	26	29	29	32	35	37	7%	17	3	11	7	1%
Charcuterie salaison	26	35	51	65	75	76	2%	49	25	1	1	10%
TOTAL	188	212	256	295	327	345	6%	205	50	46	43	2%

Source : Agence BIO/AND i

Les filières avicoles biologiques

1 314 élevages de poules pondeuses biologiques en France en 2012

■ Le nombre d'élevages de poules pondeuses bio a progressé de 11% en 2012 par rapport à 2011. 3 356 877 poules pondeuses ont été élevées en bio en 2012, soit une augmentation de 12% par rapport à 2011. Les mises en place de poules bio représentaient 7,7% des mises en place de poules pondeuses à l'échelle française.

■ 40% de ces élevages et près des deux tiers des mises en place se trouvaient en Bretagne, Pays de la Loire et Rhône-Alpes.

■ Parmi les élevages de poules pondeuses, 45% avaient comme activité principale l'élevage de volaille. Ces exploitations rassemblaient les trois quarts des mises en place de poules pondeuses en 2012.



Une majorité de « petits » ateliers d'élevage

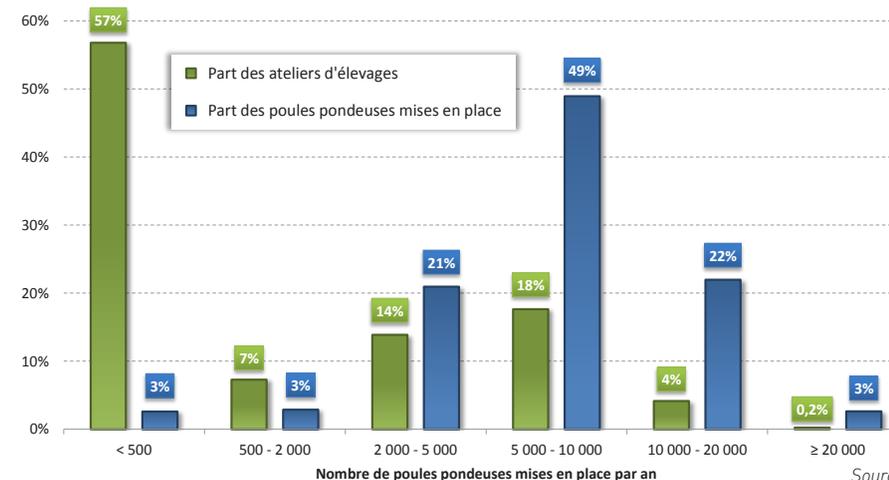
■ En 2012, les élevages de poules pondeuses bio effectuaient en moyenne 2 500 mises en place par an, mais une majorité d'entre eux était de petite taille (nombre de mises en place médian de 250 poules). 56% des élevages avaient effectué moins de

500 mises en place de poules pondeuses bio en 2012 (3% des mises en place bio totales). La moitié des mises en place étaient réalisées dans des élevages de 5 000 à 10 000 poules par an (18% du nombre total d'élevages).

■ La taille moyenne des ateliers de poules pondeuses bio était supérieure à la moyenne nationale dans les exploitations orientées principalement vers l'élevage de volailles (4 300 mises en place en moyenne) ainsi qu'en

Bretagne (5 330) et en Pays de la Loire (4 500). Dans la région Rhône-Alpes, 2^e région en termes de nombre d'élevages et 3^e région en termes de cheptel, la taille moyenne était plus faible (2 080 mises en place) en 2012.

Répartition selon leur taille des élevages de poules pondeuses bio en 2012



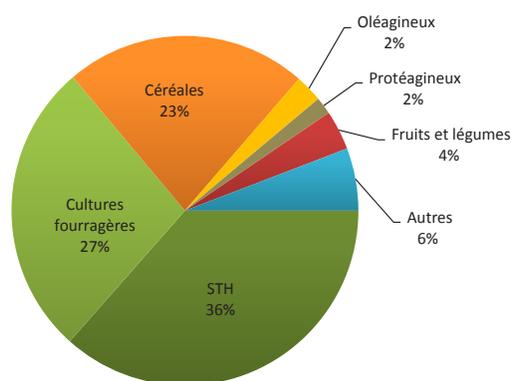
Source : Agence BIO/OC



Près de la moitié des élevages de poules pondeuses avec un autre atelier d'élevage bio

■ En 2012, **23% des éleveurs de poules pondeuses bio avaient un atelier de volailles de chair bio**, principalement de poulets de chair (17%), représentant également 16% des mises en place de poulet de chair. Les autres types d'élevages étaient l'élevage bovin et l'élevage ovin, avec respectivement 23% et 13% des exploitations ayant des poules pondeuses bio.

Répartition des surfaces certifiées bio et en conversion des élevages de poules pondeuses bio en 2012



Source : Agence BIO/OC

42 773 ha certifiés bio et en conversion chez ces éleveurs

■ **64% de ces surfaces étaient des surfaces fourragères utilisées notamment en élevage bovin et ovin** (dont les parcours herbeux qui représentaient 11% des surfaces totales). 27% de ces surfaces étaient des grandes cultures (6% en blé tendre et 4% en maïs grain).

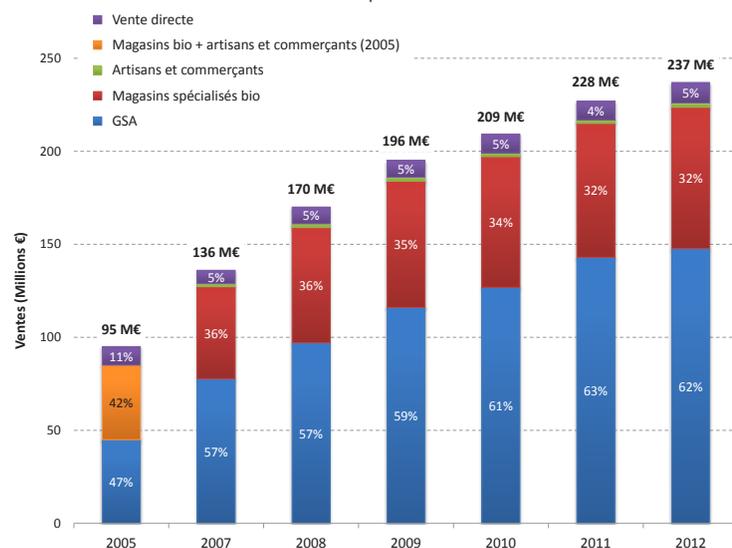
Le marché des œufs bio estimé à 237 millions d'euros en 2012, en progression de 4% par rapport à 2011

■ La majeure partie des **œufs bio** est commercialisée dans le cadre de **filiales organisées** (groupements de producteurs, stations de conditionnement, etc.).

■ En 2012, la part de marché, en valeur, des **œufs bio** dans la consommation française totale d'œufs était de 15%.

■ Près de 2/3 des ventes, en valeur, ont été effectués en GSA en 2012, devant les magasins spécialisés (32% des ventes) et la vente directe (5%). Ce dernier circuit de distribution a progressé de plus de 10% depuis 2011. Encore à un niveau très modeste, les ventes par les artisans/commerçants ont aussi augmenté (+17%).

Evolution du marché des œufs bio en France par circuit



Source : Agence BIO/AND i



663 élevages de poulets biologiques en France en 2012

■ Le nombre d'élevages de poulets de chair bio a progressé de 5% en 2012 par rapport à 2011 et le nombre de mises en place de 2% sur la même période (7 879 959 poulets bio mis en place en 2012). Les poulets bio représentaient 1% des mises en place de poulets de chair en France en 2012.

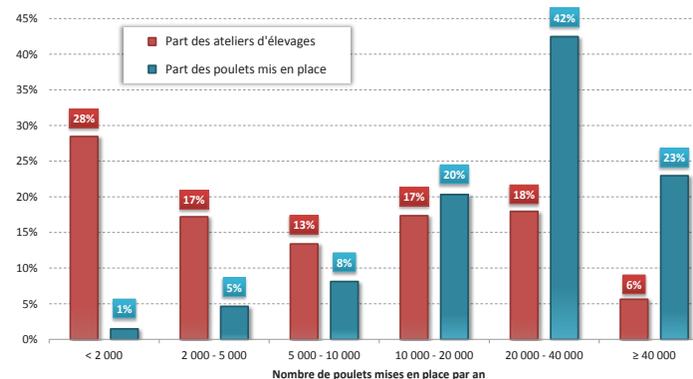
La région **Pays de la Loire** est la **première région de production** avec près d'1/4 des élevages et plus des 2/3 des mises en place nationales.

■ L'élevage de volailles constituait l'activité dominante de 58% des élevages de poulets de chair bio, ces exploitations rassemblant les trois quarts des mises en place totales. **67% des élevages de poulets bio avaient un autre atelier d'élevage bio**. Il s'agissait pour 50% de ces élevages d'un autre atelier avicole et notamment d'un atelier de poules pondeuses (37% des élevages représentant 6% des mises en place de poules bio).

58% des élevages avec moins de 10 000 mises en place par an

■ En 2012, les élevages de poulets bio effectuaient, en moyenne, environ 11 750 mises en place par an. Une majorité d'entre eux était de petite taille (nombre de mises en place médian de 7 000 poulets). **86% des poulets de chair ont été produits dans des élevages avec plus de 10 000 mises en place annuelles** (représentant plus de 42% des élevages).

Répartition des élevages de poulets de chair bio en fonction de leur taille (part des élevages et part du nombre de mises en place total)



Source : Agence BIO/OC

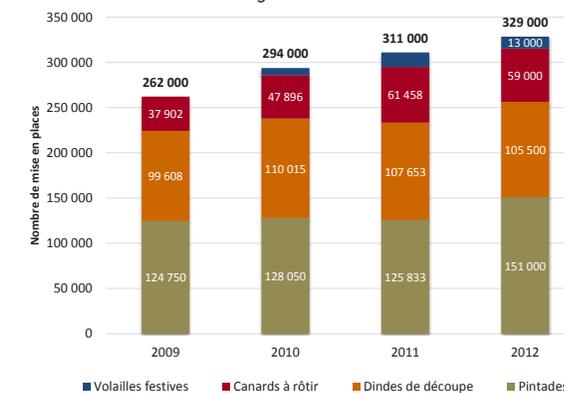
Un élevage respectant le bien-être animal

■ Compte-tenu de la durée d'élevage des poulets bio qui dépasse 81 jours en moyenne et des précautions sanitaires, un élevage bio réalise en moyenne 3 bandes par an et par bâtiment, chaque poulailler ne pouvant compter plus de 4 800 poulets.

Un développement fort du secteur des autres volailles de chair

■ Plus de 300 producteurs de volailles, élevaient d'autres espèces que le poulet de chair (pintades, dindes, oies et canards). Même si le secteur ne représentait que 5% des mises en places de volailles de chair biologiques en filière organisée, la production de canards à rôti, d'oies, de dindes et de pintades bio a connu un fort développement ces dernières années, avec une augmentation de 25% en 3 ans des mises en place annuelles.

Evolution des mises en places annuelles de volailles de chair bio en filières organisées



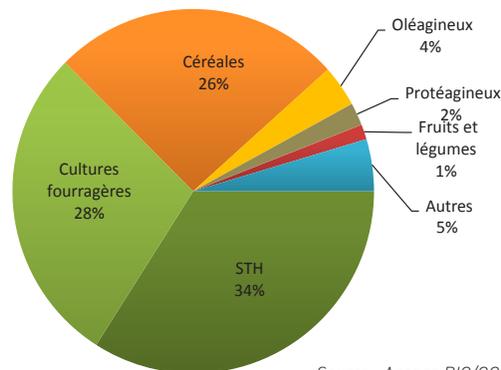
Source : Synalaf



Plus de 30 600 ha certifiés bio et en conversion chez ces éleveurs

62% de ces surfaces étaient des surfaces fourragères. 32% de ces surfaces étaient des grandes cultures (6% en blé tendre et 5% en maïs grain).

Répartition des surfaces certifiées bio et conversion des élevages de poulets bio en 2012



Source : Agence BIO/OC

Le marché des volailles bio estimé à 122 millions d'euros en 2012, en progression de 2,5% par rapport à 2011

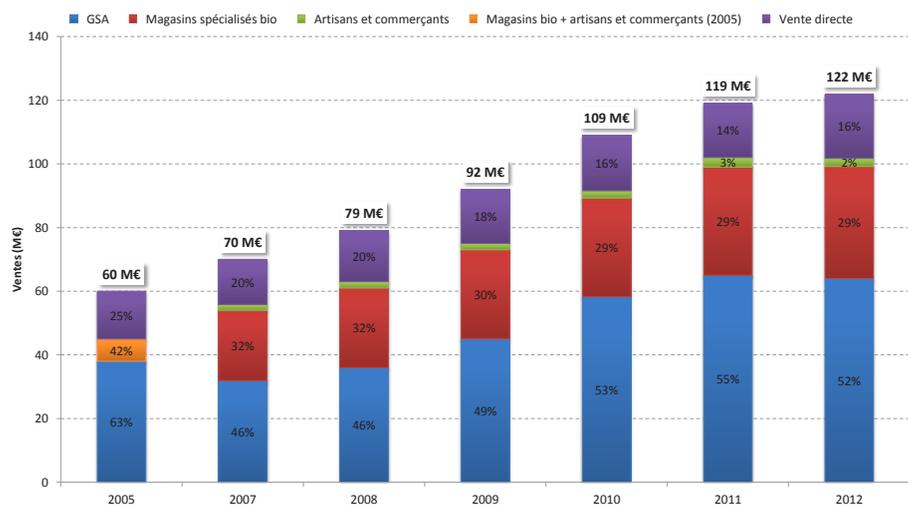
La viande de volailles bio représentait plus d'1/4 des ventes de produits carnés biologiques en valeur en France en 2012 et 3% des ventes de produits biologiques.

Tous circuits confondus, les ventes de volailles de chair bio ont progressé de 3,5% en volume avec une légère baisse de prix (-1%).

Tout comme la filière oeufs, une très forte proportion

des poulets de chair est commercialisée en filières organisées. Les GSA maintiennent leur position de circuit de distribution majoritaire pour les volailles bio malgré une légère baisse du marché en 2012 [-1,5% en valeur par rapport à 2011]. Les GSA ont réalisé 52% des ventes en valeur en 2011, devant les magasins spécialisés (29%) et la vente directe (16%). Ce dernier circuit présente la plus forte augmentation de ventes de volailles bio entre 2011 et 2012 : +18%.

Evolution du marché de la viande de volailles bio en France par circuit



Source : Agence BIO/AND i



La filière apicole biologique

86 865 ruches certifiées bio chez 463 apiculteurs en 2012

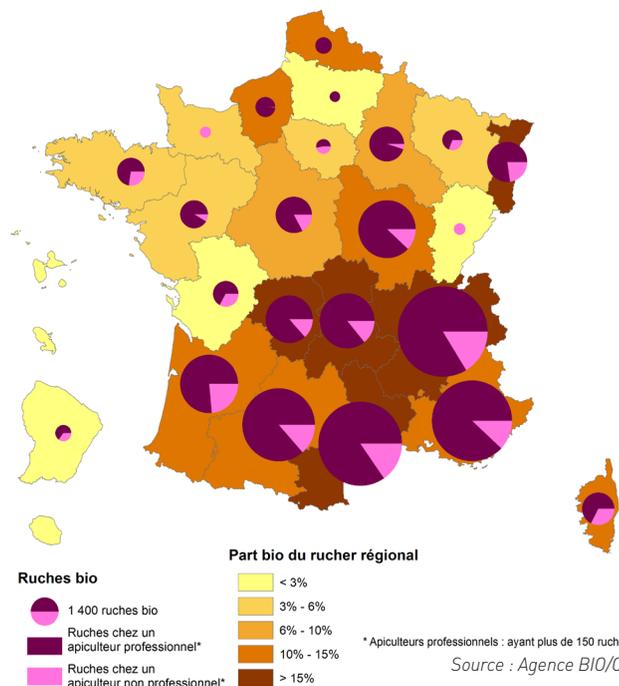
Le nombre de ruches bio a progressé de 7% par rapport à 2011 et a plus que doublé depuis 2007 (x2,2). Le nombre d'apiculteurs bio a progressé au même rythme.

L'apiculture représente l'activité principale de la grande majorité de ces producteurs bio. C'est même l'activité exclusive de 260 apiculteurs (apiculteurs n'ayant aucune autre production végétale ou animale certifiée bio ou en conversion), qui rassemblent près des trois quarts du rucher national bio. 79 producteurs avaient plus de 10 ha certifiés bio ou en conversion (en majorité des surfaces fourragères, des grandes cultures ou des fruits).

Fin 2012, 6 423 essais étaient en conversion chez 75 apiculteurs, la conversion d'un rucher étant d'une année, la croissance du cheptel apicole de France devrait être de l'ordre de 7% en 2013, toutes choses égales par ailleurs.

En 2012, une exploitation apicole bio avait en moyenne 190 ruches bio (en légère diminution depuis 2007) et jusqu'à 250 en moyenne chez les exploitations exclusivement apicoles (sans culture ni autre cheptel).

Répartition de l'apiculture biologique en 2012



Selon la réglementation⁽¹⁾, les ruchers bio doivent être situés dans des zones offrant des sources de nectar et de pollen constituées essentiellement de cultures conduites selon les règles de l'agriculture biologique ou, le cas échéant, d'une flore spontanée ou de forêts ou de cultures traitées au moyen de méthodes ayant une faible incidence sur l'environnement (prairies permanentes ou tem-

poraires, zones humides, jachères à flore faunistiques et floristiques,...). Les ruchers doivent être suffisamment éloignés des sources susceptibles de contaminer les produits de l'apiculture ou de nuire à la santé des abeilles.

L'emplacement des ruches et les sources de nectar sont consignés par les apiculteurs dans un cahier de butinage.⁽¹⁾ Règlements (CE) n°834/2007 et n° 889/2008

Selon l'Union européenne, les apiculteurs ayant plus de 150 ruches sont considérés comme professionnels. Ces apiculteurs rassemblent plus de 80% du cheptel français, avec en moyenne 295 ruches par apiculteur professionnel.

Un marché en forte expansion s'appuyant sur la vente directe

En 2012, 83% des apiculteurs bio commercialisaient tout ou partie de leur production (miel, gelée royale, propolis, et pollen) directement auprès des consommateurs. En 2012, la vente directe de miel bio était estimée à plus de 12 millions d'euros. En GMS, les ventes de miel ont augmenté de 17% entre 2012 et 2011, pour dépasser les 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012.

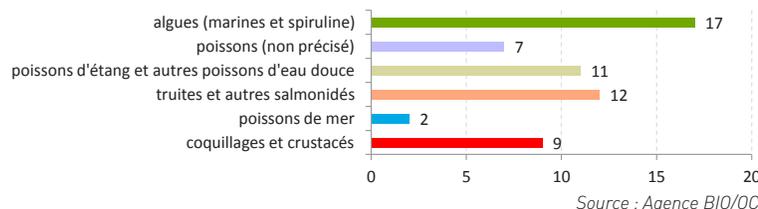


Les filières aquacoles biologiques

Les fermes aquacoles bio : 70% produisaient des poissons, coquillages ou crustacés ; 31% des algues

Fin 2012, 54 exploitations avaient une production aquacole bio. Parmi ces fermes, 38 produisaient des poissons, crustacés et/ou coquillages bio et 17 produisaient des algues bio.

Nombre de fermes aquacoles bio selon leur production en 2012



Près de 70% des fermes aquacoles se situaient dans un département côtier. Les 4 départements bretons regroupaient 2 fermes aquacoles sur 5.

Les piscicultures biologiques élevaient surtout des salmonidés tels la truite ou l'omble (38% des fermes piscicoles), ainsi que des poissons d'étang comme la carpe, le brochet, la tanche, la perche, le gardon, le vairon, le sandre, le rotangle, le tilapia ou l'anguille. La production de poissons d'eau douce est assez bien répartie sur le territoire. Seules 2 fermes, en Méditerranée, élevaient des poissons de mer, à savoir du bar, de la daurade et du maigre. Cependant, la production piscicole n'était pas précisée dans une ferme sur quatre.

Les coquillages et crustacés bio étaient essentiellement des moules et des crevettes impériales (respectivement 67% et 56% des fermes de coquillages et crustacés bio), des huîtres et des ormeaux étant également produits. Les élevages de coquillages et crustacés étaient répartis entre Poitou-Charentes (Charente-Maritime) et Bretagne (Finistère, Morbihan et Côtes-d'Armor).

La Bretagne produisait l'intégralité des algues marines bio. Les 2 fermes d'algues situées en dehors de la région produisaient de la spiruline. La spiruline n'est pas une algue au sens strict mais une cyanobactérie, anciennement algue bleue. Comme le soja, il s'agit d'un produit végétal riche en protéines contenant tous les acides aminés essentiels.

Les algues marines bio

La cueillette d'algues marines concerne un grand nombre d'espèces pour des usages très variés (alimentation humaine et animale ; industries agro-alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques ; fertilisation...).

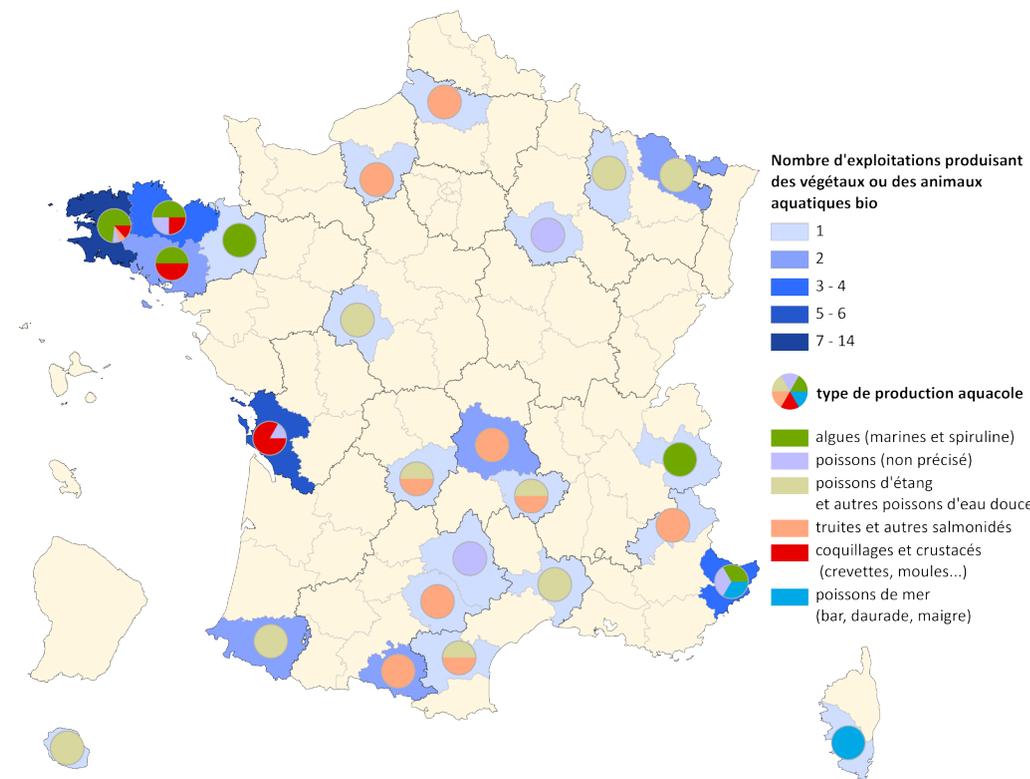
Depuis 2010, date d'entrée en vigueur du règlement européen n°710/2009, il est possible de produire

des algues marines bio à destination de l'alimentation humaine. Les principales algues bio récoltées sont la dulse, le wakamé, le nori, la laitue de mer, le haricot de mer, les laminaires, les fucus, le caragheen. Les laminaires, essentiellement collectés pour la production d'alginate, ne trouvent pas de débouchés dans une filière bio.

Un développement de la production bio est escompté avec l'ouverture de nouvelles zones éligibles.

i Pour plus de détail sur les algues marines : <http://www.interbiobretagne.asso.fr/documents-utiles-2-774.html#algues>

Localisation des fermes aquacoles bio sur le territoire et type de production en 2012



Source : Agence BIO/OC

Des filières et un marché aquacoles bio en progression

En 2012, 123 préparateurs bio déclaraient comme activité principale la transformation et la conservation de poissons, crustacés et mollusques, soit une progression de 12% par rapport à 2011. Un préparateur sur trois était situé en Bretagne (15% dans le Finistère), 14% dans le Nord-Pas-de-Calais (dans le Pas-de-Calais essentiellement), 13% en Ile-de-France et 11% en Pays de la Loire. Cette répartition est cohérente avec la production en Bretagne. Une part substantielle des produits de l'élevage préparés en France provient de l'étranger.

provenaient d'un pays tiers. Il s'agit en grande majorité de productions européennes peu développées en France, notamment le saumon.



Le marché des produits aquacoles biologiques en 2012 a été estimé à 64 millions d'euros. Il a augmenté de 7% par rapport à 2011 et connaît une expansion notable depuis 5 ans (multiplication par 13 depuis 2007). 83% des achats ont été réalisés dans la grande distribution. En 2012, 78% de la consommation de produits de la mer, saurisserie et fumaison